

LYCEE DU GRANIER

Le PASS ' REGION sert de carte d'accès à l'établissement et de carte de restauration scolaire
Inscription OBLIGATOIRE et IMMEDIATE sur le site Auvergne Rhône-Alpes

<https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/206-commande.htm>

La vie scolaire de l'établissement validera cette pré-inscription

INSCRIPTION en BTS CG – RENTREE 2026

A cocher :

1 ère Année : ☐

2ème année : ☐

A cocher :

Apprenti.e : ☐

Etudiant.e : ☐

Nom :

Prénom :

Adresse personnelle de l'étudiant.e :

.....

.....

.....

.....

Né (e) le ____ / ____ / ____ Sexe : M ☐ - F ☐
(JJ / MM / AAAA)

Nationalité :

Département de naissance : Commune :

☐ Externe ☐ Demi-pensionnaire



(Portable) E Mail :

INSCRIPTION en CLASSE DE BTS - RENTREE SEPTEMBRE 2026

Vous avez candidaté pour la formation au lycée du Granier, et avez été affecté(e).
Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre établissement.

Suivant l'effectif des élèves lycéens internes, nous pourrions éventuellement proposer quelques places aux étudiants en internat au lycée du Granier. Merci de vous faire connaître à l'inscription en cochant la case ci-dessous.

Internat souhaité – Oui : ☐

Non : ☐

I. FORMALITES D'INSCRIPTION

- ✚ Le présent dossier d'inscription rempli soigneusement et accompagné de toutes les pièces nécessaires doit être envoyé au Lycée du granier – scolarité BTS pour le **16 juillet 2026 - 12 H 00 au plus tard**.
- ✚ Avoir fait son inscription sur le site de la Région Auvergne Rhône-Alpes
- ✚ Avoir pris connaissance des Annexes 1 et 2 sur l'ENT du Lycée du Granier – Dossier inscription BTS – Rentrée 2026

Pour tout dossier incomplet :

- **L'étudiant.e ne sera pas inscrit.e dans la base élève du lycée (pas d'accès ENT et Pronote du lycée)**
- **Sa bourse du CROUS ne sera pas validée.**

II. PIECES A FOURNIR

- ✚ L'attestation de réussite au Baccalauréat (le relevé de notes)
- ✚ La fiche d'inscription ci-jointe renseignée
- ✚ 1 photo d'identité portant au dos : nom et prénom de l'étudiant(e) et la série de la classe pour l'année 2026/2027
- ✚ La fiche : Autorisations 2026 / 2027, complétée et signée dans les deux encarts.
- ✚ Un chèque de 16 euros à l'ordre de l'Agent comptable du Lycée du Granier (nom, prénom et classe au dos) (frais de photocopies)
- ✚ L'attestation d'assurance responsabilité civile pour l'année scolaire 2026-2027 qui atteste que l'étudiant est couvert lors de ses activités scolaires obligatoires et facultatives
- ✚ La fiche d'autorisation complétée et signée d'enregistrement et d'utilisation de l'image/la voix d'une personne (droit à l'image)
- ✚ La fiche d'urgence ci-jointe complétée, valable pour toute sa scolarité au lycée, en cas de changement, Merci de prévenir l'infirmerie.
- ✚ La fiche intendance complétée pour les étudiants souhaitant être demi-pensionnaire, accompagnée d'un **RIB**
Pour les demi-pensionnaires : joindre un chèque de 41.50 € (10 repas) (nom, prénom et classe au dos).
Le Pass'Région servira de carte d'accès à l'établissement et de carte de restauration.
- ✚ La notification de bourse provisoire du CROUS, le cas échéant
- ✚ La cotisation à la Maison des Lycéens (facultatif, cf. feuille jointe)

III. OUVRAGES SCOLAIRES :

- La liste est consultable courant juin
- Dans toutes les librairies de Chambéry et sur l'ENT du lycée : <https://granier.ent.auvergnerhonealpes.fr>
 - **Merci de vous procurer les manuels pour le jour de la rentrée.**

IV. DEMI-PENSION

Le restaurant fonctionne du lundi ou vendredi. Il accueille les étudiants dès le jour de la rentrée à condition d'être en possession du Pass'Région et d'avoir réservé le repas avant 10H30. Tout repas réservé sera débité de la carte.

V. TRANSPORTS SCOLAIRES

Les itinéraires et horaires des bus urbains sont disponibles à SYNCHROBUS (Gare de Chambéry - Challes-les-Eaux, 249 Place de la Gare, 73000 Chambéry) Tel : 04 79 68 73 73. Pour les autocars se renseigner auprès des mairies des communes concernées.

VI. PASS'REGION

A commander obligatoirement pour l'accès au lycée, il offre aussi des avantages culturels, sportifs.....

FICHE DE RENSEIGNEMENTS BTS CG

Dossier de bourse CROUS en cours : ☐ non ☐ oui (si oui, joindre la notification provisoire)

☐ Redoublant

SCOLARITE PRECEDENTE : 2025/2026

CLASSE :NOM de l'ETABLISSEMENT :

Adresse :

Code Postal : Commune : Pays :

RESPONSABLE(S) DE L'ETUDIANT.E

Situation maritale : Mariés ☐ - Divorcés ☐ - Séparés ☐ - Veuf(ve) ☐ - Pacsé(e) ☐ - Célibataire ☐ - Tuteur ☐

1^{er} responsable : M ☐ Mme ☐

Nom – prénom :

Lien : Père ☐ Mère ☐ Autre ☐ : précisez :

Adresse :

Code postal : Commune :

☎ (Domicile) ☎ (Travail)  (Portable)

E Mail Profession :

2^{ème} responsable : M ☐ Mme ☐

Nom – prénom :

Lien : Père ☐ Mère ☐ Autre ☐ : précisez :

Adresse :

Code postal : Commune :

☎ (Domicile) ☎ (Travail)  (Portable)

E Mail Profession :

Signature de l'étudiant.e (ou responsable si non majeur)

AUTORISATIONS RENTREE 2026

Je reconnais avoir pris connaissance et m'engage durant le temps de ma formation en BTS au Lycée du Granier, à respecter le

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU LYCÉE

En Annexe 1 du dossier / <https://granier.ent.auvergnerhonealpes.fr/les-formations-du-lycee/dossiers-d-inscription-bts/>

Fait à :Le :

Nom : Prénom :

Signature de l'étudiant.e (ou responsable si non majeur)

Je reconnais avoir pris connaissance et m'engage m'engage durant le temps de ma formation en BTS au Lycée du Granier, à respecter les dispositions de :

LA CHARTE DES DROITS ET RESPONSABILITES DES ETUDIANTS

Charte qui définit la mise en application du Règlement Intérieur du Lycée.

En annexe 2 du dossier / <https://granier.ent.auvergnerhonealpes.fr/les-formations-du-lycee/dossiers-d-inscription-bts/>

Fait à :Le :

Nom : Prénom :

Signature de l'étudiant.e (ou responsable si non majeur)

LE PASS' REGION SERT AUSSI
DE CARTE DE RESTAURATION SCOLAIRE
FICHE DE RENSEIGNEMENTS INTENDANCE BTS

Nom :

Prénom :

CHOIX DU REGIME ET PIECES A FOURNIR

☐ DEMI-PENSIONNAIRE

☐ RIB

☐ Chèque de 41,50 € (10 repas)

☐ INTERNE

☐ RIB

☐ Prélèvement automatique mensuel

☐ Paiement trimestriel à réception de facture

☐ EXTERNE

☐ RIB OBLIGATOIRE

Informations complémentaires : <https://granier.ent.auvergnerhonealpes.fr>

➤ Menu

☐ Intendance

➤ Restauration

➤ Fonctionnement restauration

Pour tout règlement ou réservation(s) en ligne :

<https://granier.ent.auvergnerhonealpes.fr/>



Sauf pour l'internat



➤ Se connecter avec l'identifiant et le compte EduConnect

➤ Cliquer sur : Paiement et réservation en ligne

L'accès au restaurant scolaire n'est accessible que sur réservation.

RIB obligatoire à coller ici
(même si l'élève est externe)

FONCTIONNEMENT DE LA RESTAURATION

1) DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Imperativement, vous devez commander un pass'régi

LE PASS' REGION SERT DE CARTE DE RESTAURATION SCOLAIRE ET DE CARTE D'ACCES AU LYCEE DU GRANIER

2) MODALITES POUR LES DEMI-PENSIONNAIRES

TOUT REPAS RESERVE SERA DEBITE DE LA CARTE DE RESTAURATION
L'ETUDIANT.E QUI N'aura pas reserve ne pourra pas acceder au
SERVICE DE RESTAURATION

La réservation s'effectue:

- **Soit aux bornes** mises à disposition dans l'établissement de 11H00 la veille à 10H30 le jour même.
- **Soit réservation(s) en ligne** via le site ENT du lycée : <https://granier.ent.auvergnerhonealpes.fr/>
 - ↪ Se connecter avec l'identifiant et le mot de passe Educonnect
 - ↪ Cliquer sur : Scolarité/ Pronote/ Elèves ou Parents/ Paiement et réservation en ligne

Oubli du pass'régi – (carte de restauration) :

- **L'étudiant.e ayant réservé la veille, passera au self sans carte à partir de 12H30.**
(Vérification informatique à l'entrée du self)
- **L'étudiant.e n'ayant pas réservé, devra prendre une carte provisoire au bureau A232 avant 10H15 et procéder à la réservation à la borne avant 10H30 – il passera à partir de 12 h45.**

Pour recharger la carte: acheter minimum 10 repas. Ne pas attendre le dernier repas pour recharger

- Par chèque, à déposer avant 9H – bureau A232 - Ne pas oublier de noter au dos du chèque le nom et le prénom **de l'étudiant.e.**
- Par paiement en ligne via le site ENT du lycée : <https://granier.ent.auvergnerhonealpes.fr/>
 - Se connecter avec l'identifiant et le mot de passe Educonnect
- En espèces avant 9H00 bureau A232

Lors du passage à la borne, le solde du compte s'affiche sur l'écran du lecteur.

FICHE D'URGENCE BTS

Nom de l'élève :

Prénom :

Né.e le :

Responsable de l'élève : Parent 1 – Parents 2 – tuteur – Autre (Entourer la mention utile)

Parent 1	Parent 2	Elève
Portable :	Portable :	Portable :
Domicile :	Domicile :	
Travail :	Travail :	
Nom de l'employeur :	Nom de l'employeur :	
.....		

Votre enfant a-t-il déjà bénéficié d'un :

PAI : ☐

PPS : ☐

Aménagement d'examen : ☐

PAP : ☐

Merci d'en joindre un exemplaire sous pli cacheté à destination de l'infirmière.

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (Allergies – Traitement en cours – Précautions particulières à prendre)

.....

Nom, adresse et N° de téléphone du médecin traitant :

.....

En cas d'urgence, après avis du 15 (SAMU), un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers le centre de soins le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Je certifie avoir reçu l'information et en avoir pris connaissance le :

Signature du responsable légal

Signature de l'élève

Document non confidentiel à remplir par les familles en entrant au lycée. Si vous souhaitez communiquer des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement

Autorisation d'enregistrement et d'utilisation de l'image/la voix d'une personne

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de l'enregistrement, la captation, l'exploitation et l'utilisation de l'image des élèves (photographie, voix) quel que soit le procédé envisagé. Elle est formulée dans le cadre du projet spécifié ci-dessous et les objectifs ont été préalablement expliqués aux élèves et leurs responsables légaux.

Vu le Code Civil (article 9), la Déclaration universelle des droits de l'homme (article 12), la Convention européenne des droits de l'homme (article 8) et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (article 7)

Vu le règlement général européen N°2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données (RGPD) et à la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 modifiée le 29 juin 2018 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés

Établissement scolaire : Lycée du Granier

Tél. : 04 79 71 00 10

Code postal / Commune : 73490 La Ravoire

Année Scolaire : 2026/2027

Responsable de Traitement : M AQUILINA proviseur

1. Finalités envisagées

- Gestion administrative.
- Activités pédagogiques.
- Vie du lycée

2. Désignation des projets audio-visuel *

- Photo de classe et trombinoscope.
- Enregistrement dans le cadre des activités pédagogiques nécessaires aux apprentissages.
- Vie associative et manifestations au sein du lycée.

La présente autorisation est consentie à titre gratuit. Le producteur de l'œuvre audiovisuelle créée ou le bénéficiaire de l'enregistrement exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre/cet enregistrement. L'œuvre/l'enregistrement demeurera sa propriété exclusive. Le producteur/le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers.

3. Modes d'exploitation de l'image et de la voix envisagées

*OUI NON	Gestion administrative	1 année scolaire	Personnels administratifs, équipe pédagogique et vie scolaire.
*OUI NON	Trombinoscope	1 année scolaire	Personnels administratifs, équipe pédagogique et vie scolaire, élèves de l'établissement.
*OUI NON	Pour un usage collectif dans sa classe	1 année scolaire	Personnels administratifs, équipe pédagogique et vie scolaire, élèves de l'établissement.
*OUI NON	En Ligne	1 année scolaire	Site avec accès réservé : ENT Auvergne Rhône Alpes
*OUI NON	En Ligne	1 année scolaire	Site avec accès public : ENT Auvergne Rhône Alpes et LINKEDIN.
*OUI NON	Support de stockage amovible	1 année scolaire	Personnels administratifs, équipe pédagogique et vie scolaire.
*OUI NON	Projection collective	1 année scolaire	Usage collectif dans les locaux des élèves enregistrés

* Entourer la réponse qui convient

4. Consentement de l'élève ou de l'étudiant

- On m'a expliqué et j'ai compris à quoi servait ces projets.
- On m'a expliqué et j'ai compris qui pourrait voir ces enregistrements.
- Je suis d'accord pour que l'on enregistre, pour ces projets, mon image, ma voix.

Nom prénom de l'élève :

Signature :

5 Autorisation parentale pour l'élève mineur

Je (Nous) soussigné(e)(s) :

Demeurant :

Et

Demeurant :

Agissant en qualité de représentant(s) légal(aux) de :

Je reconnais être entièrement investi de mes droits civils à son égard. Je reconnais expressément que le mineur que je représente n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image et/ou de sa voix, voire de son nom et

autorise(ons) la captation de l'image / de la voix de l'enfant et l'utilisation qui en sera faite par son établissement scolaire pour la durée de l'année scolaire en cours, **dans le ou les cadres prévus au point 3.**

Fait à

Le Signature (s) :

6 Pour exercer vos droits

Les données recueillies au sein de ce formulaire font l'objet d'un traitement par *Le chef d'établissement* afin de répondre à une mission d'intérêt public. Ces données ne sont pas conservées au-delà de l'année scolaire relative à la présente autorisation. Les informations vous concernant ainsi que votre enfant ne sont transmises qu'aux seules personnes en charge du traitement de la présente autorisation.

Vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, d'un droit de rectification, d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Vous disposez également d'un droit à l'effacement concernant l'image/la voix enregistrée et utilisée dans le cadre décrit ci-dessus.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter Responsable de Traitement à l'adresse suivante : ce.0731392s@ac-grenoble.fr. Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse suivante: delegue-protection-donnees@ac-grenoble.fr puis adresser une réclamation auprès de la CNIL, en ligne sur www.cnil.fr ou par voie postale à l'adresse suivante : 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS Cedex 07



MAISON DES LYCEENS

Objet : Appel de cotisation à la Maison des lycéens.

2026 / 2027

La Maison des Lycéens (MDL) est une association loi 1901 qui vit essentiellement des cotisations de ses membres (15 euros d'adhésion).

Elle est **créée par et pour les élèves**, c'est un **lieu d'engagement et de responsabilité** pour ceux qui désirent **animer la vie lycéenne** :

- Gestion de la **vente des photos de classes et des sweats du Lycée**,
- Gestion de la **cafétéria des élèves**,
- **Financements des Clubs** Théâtre d'improvisation, Photo, Musique, Manga, Poésie...
- **Tournois sportifs** entre élèves (« J.O »),
- **Animation de l'internat**,
- Organisation de la **Semaine des talents**,
- **Réception des correspondants étrangers**,
- Organisation de la « **journée de l'élégance** » et du « **bal de promo** » des terminales.

C'est un **lieu de prise de générosité et de solidarité**. L'ensemble des élèves s'y associe :

- Journée sida, téléthon, Odyssée, Amnesty International...

Amélioration du cadre de vie des élèves :

- Entretien chaque année des jeux (baby foot, billard),
- Achat chaque année de matériels pour le club musique et le club photo,
- Achat de mobiliers pour la cafétéria des élèves,
- Achat de mobiliers pour l'internat,
- Achat de jeux de société, de jeux de cartes, de matériels sportifs,
- Achat de bancs, d'un totem interactif et de goodies avec le logo de la MDL

Gestion de la cafétéria des élèves : la MDL assure la gestion de la cafétéria des élèves.

Participations financières aux voyages scolaires et à l'Association Sportive du lycée.

La cotisation s'élève à 15€ par élève. Pour un deuxième enfant scolarisé au Granier, la cotisation sera de 10€ pour celui-ci.

Nous comptons sur vous pour continuer à faire du lycée du Granier un établissement dynamique.

La Maison des lycéens étant une association, l'accessibilité du foyer et la participation aux clubs, sont réservées aux membres adhérents.

Le(a) Président(e) de la Maison des Lycéens



Coupon à remettre lors de l'inscription (Inscrire le NOM et le prénom de l'élève au dos du chèque)

**MAISON DES LYCEENS DU GRANIER
COTISATIONS RENTREE 2026 / 2027**

Je soussigné(e) M
Parent(s) de :

NOM Prénom

CLASSE :

Déclare verser à la Maison des Lycéens du Lycée du Granier la somme de€

Par : ☐ chèque à l'ordre de la MDL du Granier

☐ Espèces